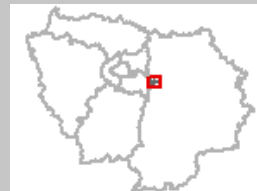


Communauté d'agglomération

Brie Francilienne - 77



Statuts en date du 11/05/2012

Mise à jour : Mars 2015
www.iau-idf.fr

Le groupement

La communauté d'agglomération La Brie Francilienne, regroupant les villes de Pontault-Combault et de Roissy-en-Brie situées en Seine-et-Marne, à proximité du Val-de-Marne, est créée à compter du 1er janvier 2010.

Les deux communes fondatrices avaient déjà, préalablement à l'instauration de la communauté d'agglomération, mis en oeuvre des actions communes, comme la réalisation et la gestion, depuis 1996, du complexe sportif et aquatique du Nautil (dans le cadre du syndicat intercommunal d'équipement, de sport et de loisirs aquatiques). Elles adhèrent également à d'autres syndicats dans le domaine de l'assainissement (syndicat intercommunal pour l'assainissement et l'aménagement du Morbras), des déchets ménagers (syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie). En outre, elles collaborent dans le cadre de la mission locale du plateau de Brie et du réseau de bus Sit'Bus créée, en 2005.

La population intercommunale atteint 60 149 habitants (population municipale au recensement de 2012). Pontault-Combault est la principale ville en terme de population (37 631 habitants, soit 63 % du total intercommunal).

Le territoire est traversé par la Francilienne (RN104), l'autoroute A4 et desservi par le RER E.

La communauté est membre de Paris Métropole depuis le 30/09/2011.

La communauté exerce les compétences suivantes :

- les compétences obligatoires des communautés d'agglomération en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat et de politique de la ville,
- cinq blocs de compétences optionnelles : voirie, eau, assainissement, équipements culturels et sportifs et l'action sociale,
- cinq groupes de compétences facultatives : actions en faveur de la santé, étude, réalisation et aménagement du Morbras et de ses berges, élaboration d'un agenda 21, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, gens du voyage et prestations de service.

Plusieurs délibérations sont adoptées dès 2010 qui définissent certains domaines d'intérêt communautaire (actions sociales et développement économique). En 2011, la communauté d'agglomération définit l'intérêt communautaire de l'ensemble de ses compétences et apporte des précisions sur ceux déjà pris.

En novembre 2010 elle étend ses compétences facultatives au domaine funéraire et en 2012 aux actions en faveur de la santé et à l'étude et la réalisation de circulations douces.

L'arrêté de périmètre portant projet de fusion entre les communautés d'agglomération de Marne et Chantreine, de Marne la Vallée / Val Maubuée et de la Brie Francilienne est pris le 15 juin 2015. Les communes et établissements publics disposent d'un délai d'un mois pour se prononcer.

Sommaire

Le groupement	1
Composition	2
Représentation des communes	2
Compétences et réalisations	2
Atlas	6
Population	6
Taux de logements sociaux	6
Zones d'activités économiques	7
Potentiel financier	7
Revenu des ménages	8
Politique de la ville	8

Fiche d'identité

Communauté d'agglomération créée le 01/01/2010

Nombre de communes adhérentes au 01/01/2015 : 2

Nombre d'habitants (2012) : 60 149

Régime fiscal (2013) : fiscalité professionnelle unique

Président : Monsieur Jean-Claude Gandrille

Contact : Monsieur Patrick Zaregradsky, directeur Général des Services

9 rue Pasteur
77680 Roissy-en-Brie

Tél. : 01 60 64 03 71

Fax. : 01 60 64 06 49

Mél : cabinet@briefrancilienne.fr

Commune siège : Roissy-en-Brie

Composition communale

Pontault-Combault, Roissy-en-Brie

Représentation des communes

Nombre total de délégués : 42

Nombre de délégués par commune : 21 délégués (Pontault-Combault, Roissy-en-Brie),

Soit en moyenne : 1 délégué / 1 432 habitants

Compétences et réalisations

Les compétences communales [] sont classées ci-dessous selon leur caractère obligatoire, optionnel, voire facultatif (statuts du 11/05/2012). Leur date d'acquisition (par arrêté préfectoral) est précisée, lorsqu'elle ne correspond pas à la date de création de la structure. Lorsque l'intérêt communautaire a été défini par le conseil communautaire, il est également mentionné pour les compétences concernées, et complété par sa date de prise d'effet. Des exemples d'actions [] menées à terme ou en cours de réalisation illustrent la plupart des compétences. Ces informations sont extraites des comptes rendus des conseils communautaires (jusqu'au 27/03/2012) et des lettres d'information publiées par l'intercommunalité (jusqu'en avril 2012).

Le premier chantier de cette intercommunalité, récemment créée, a été de délimiter le champ de ses compétences à travers l'adoption de l'intérêt communautaire. Plusieurs diagnostics et études ont été engagés dès 2010 qui ont, pour certaines, déjà donné lieu à des réalisations concrètes (exemple du cimetière intercommunal).

Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

- Convention d'intervention foncière tri-partite avec l'EPFIF et la ville de Roissy-en-Brie (2010).
- Convention d'intervention foncière tri-partite avec l'EPFIF et la ville de Pontault-Combault (2011).

Zones d'aménagement concerté

Transports urbains

- Approbation de la convention partenariale de participation financière au réseau de transport en commun Sit'Bus (2011). Elaboration d'un projet d'amélioration de l'offre de transport du réseau Sit'bus en lien avec le STIF, le Conseil général de Seine-et-Marne et la société N'4 Mobilités (2011).
- Création de la commission intercommunale d'accessibilité (2011).

Intérêt communautaire

Aménagement de l'espace (28/06/2011 complété le 13/12/2011)

Délibération du 28/06/2011 :

La réalisation de certaines études stratégiques de développement de nature à permettre de mettre en oeuvre un projet de territoire fondé sur les notions de développement durable et de maîtrise de l'urbanisation et plus particulièrement les études suivantes :

- étude de faisabilité préalable à la création d'une opération d'aménagement sur le secteur sud de Roissy-en-Brie ;
- étude de faisabilité préalable à la restructuration et l'extension des zones d'activités situées en frange est de la Francilienne (Parc de Pontillault; ZI des 50 Arpents, Parc d'Activités des Arpents et le secteur économique des Grands Champs).

Délibération du 13/12/2011 :

Toute création et réalisation de zone d'aménagement concerté dans le périmètre tel que figurant en annexe à la présente délibération.

▣ Développement économique

▣ Zones d'activités économiques

- Transfert de la ZA des Arpents et du secteur économique des Grands-Champs à Roissy et du parc de Pontillaut et des Arpents de Pontault-Combault (depuis 2010).

▣ Actions de développement économique

- Adhésion à la plateforme locale Melun Val de Seine initiatives pour la création d'entreprises (depuis 2010). Octroi de deux prêts d'honneur pour des repreneurs d'entreprises commerciales implantées sur le territoire (2011).
- Organisation d'un forum sur l'emploi (2012).
- Organisation du 4ème petit déjeuner en partenariat avec l'association des Entrepreneurs des Portes de la Brie (2012).

Intérêt communautaire

Développement économique (16/02/2010 complété le 13/12/2011)

Au titre des actions de développement économique

Délibération du 16/02/2010 :

Les actions d'aides à la création et à la reprise d'entreprises, et les actions d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises sur le territoire communautaire.

Délibération du 13/12/2011 :

-Création et gestion d'une bourse des locaux intercommunale et définition des besoins en matière d'immobiliers d'entreprises.

-Mise en oeuvre de toute action de promotion, de marketing et de communication visant à contribuer au développement économique de la Communauté d'agglomération dont la création d'outils d'observation économiques nécessaires : gestion d'un répertoire des entreprises, gestion de tableaux de bord et d'indicateurs sur l'emploi et sur la fiscalité "entreprise".

- Actions d'animation et dynamisation du tissu économique : organisation de petits-déjeuners thématiques à destination des entrepreneurs du territoire, participation aux organismes oeuvrant pour le développement économique de l'agglomération.

Actions en matière d'emploi : définition des modalités d'organisation de "forums emploi".

Au titre des Zones d'Activités Économiques

Délibération du 13/12/2011 :

L'aménagement, l'entretien et la gestion des Zones d'Activités Économiques suivantes :

- La Zone Industrielle des 50 Arpents à Roissy-en-Brie,
- Le Parc d'Activité des Arpents à Pontault-Combault,
- Le Parc de Pontillaut à Pontault-Combault,
- La Plate-forme logistique des Grands Champs à Roissy-en-Brie.

Toute création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, dans le périmètre tel que figurant en annexe à la délibération.

▣ Equilibre social de l'habitat

▣ Programme local de l'habitat et politique du logement

- PLH en cours d'élaboration (depuis 2010).

▣ Logement social

▣ Actions en faveur des personnes défavorisées

▣ Amélioration du parc immobilier bâti

▣ Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique de l'habitat

▣ Politique de la ville

▣ Dispositifs contractuels

▣ Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Transfert de la maison de la Justice et du Droit et des actions de prévention de la délinquance, espace médiation, relais collèges (depuis 2010).

Intérêt communautaire

Politique de la ville (13/12/2011)

Au titre des dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance :

- la Maison de Justice et du Droit et les actions d'accès aux droit ;
- l'Espace médiation ;
- le Relais collèges ;
- toute action de nature à favoriser la prévention de la récidive ;
- toute action de nature à favoriser la prévention des conduites addictives.

Compétences optionnelles

▣ Voirie

▣ Voirie

▣ Parcs de stationnement

Intérêt communautaire

Voirie (13/12/2011)

L'aménagement et l'entretien des voiries suivantes :

- ZA des Arpents (Pontault-Combault) : Rue des Cygnes, Rue du Pré des Aulnes.
- ZA de Pontillaut (Pontault-Combault) : Rue de Strasbourg, Rue de Bruxelles, Rue du Luxembourg, Rue de Rome, Rond-Point de l'Europe.
- ZA des 50 Arpents (Roissy-en-Brie) : Rue Denis Papin, Square Flora Tristan, Square Louis Blanc.

Après une première rétrocession à la ville, la Zone des Grands-Champs (Roissy-en-Brie) deviendra aussi d'intérêt communautaire : Rue Joseph Bodin de Boismortier, "Autopont".

▣ Eau

- Convention de participation financière à la commission locale de l'eau pour la phase d'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Marne Confluence (2010).
- Adhésion au SMAEP (syndicat mixte pour l'alimentation en eau potable de la région du Plessis-Trévisé, Pontault-Combault et la Queue-en-Brie (2010).

▣ Assainissement

- Prolongation du contrat d'affermage assainissement collectif de Roissy-en-Brie pour un an (2011).
- Mise en place d'une procédure destinée à confier la gestion du service public d'assainissement à l'expiration des contrats en cours, 2012 pour Roissy et 2014 pour Pontault-Combault (2011).
- Construction d'un bassin de rétention d'eau pluviales pour lutter contre les inondations sur le territoire de Pontault-Combault (achevée en 2012).

▣ Equipements culturels et sportifs

▣ Equipements sportifs

- Transfert du centre médico-sportif de Pontault-Combault (depuis 2010).
- Rénovation du Nautil, centre aquatique avec espace forme et salles d'escalade (2011). 8 500 visiteurs par an pour l'espace escalade, l'une des plus grandes salles d'escalade couvertes en France.
- Convention de partenariat avec le CREPS Colette Besson pour la formation professionnelle aux métiers du sport (depuis 2010).

▣ Action sociale

- Adhésion à la Mission Locale du Plateau de Brie (2012). Subvention de 87 000 euros pour financer l'action

de cette association qui accueille chaque année 1 900 jeunes âgés de 16 à 25 ans (2012).

Intérêt communautaire

Actions et services (14/12/2010, complété le 13/12/2011)

Délibération du 14/12/2010 :

La participation au financement de la mission locale pour l'emploi du Plateau de Brie, telle qu'elle est prévue aux articles L.5314-2 et R. 5131-10 du Code du travail.

Délibération du 13/12/2011 :

La réalisation d'études préalables à la création de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance sur le territoire de la Communauté d'agglomération.

La mise en place d'un observatoire local intercommunal.

Compétences facultatives

▣ Domaine funéraire (05/11/2010)

Création, aménagement, entretien et gestion d'un nouveau cimetière intercommunal, d'un site cinéraire et d'une chambre funéraire

- Inauguration du cimetière intercommunal paysager le 14 janvier 2012 composé d'un jardin du souvenir paysager et d'une salle de cérémonie.

▣ Actions en faveur de la santé (11/05/2012)

Etudes relatives à la création d'un centre de prévention en matière de santé et gestion du centre médico-sportif

- Lancement de l'étude d'opportunité pour la création d'un centre de santé intercommunal (2012).

▣ Etude et réalisation de l'aménagement du Morbras et de ses berges

Défense de l'environnement sur tout le bassin du Rû du Morbras et de ses affluents.

▣ Accueil des gens du voyage

- Le territoire possède deux aires d'accueil comptant chacune 20 places (2011).
- Mise en place d'un accompagnement social et éducatif facilitant aux familles l'accès aux services de la collectivité (2011). Convention entre la communauté et le CCAS de Roissy-en-Brie pour la réalisation d'un diagnostic social des habitants de l'aire d'accueil de Roissy-en-Brie (2011).
- Organisation d'un barbecue estival afin de rassembler les résidents de deux aires d'accueil, les services oeuvrant dans ce domaine et les élus du territoire (2011).

▣ Elaboration d'un agenda 21

▣ Etude et réalisations de circulations douces (11/05/2012)

▣ Protection et mise en valeur de l'environnement

- ▣ Lutte contre les nuisances
- ▣ Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Autres réalisations

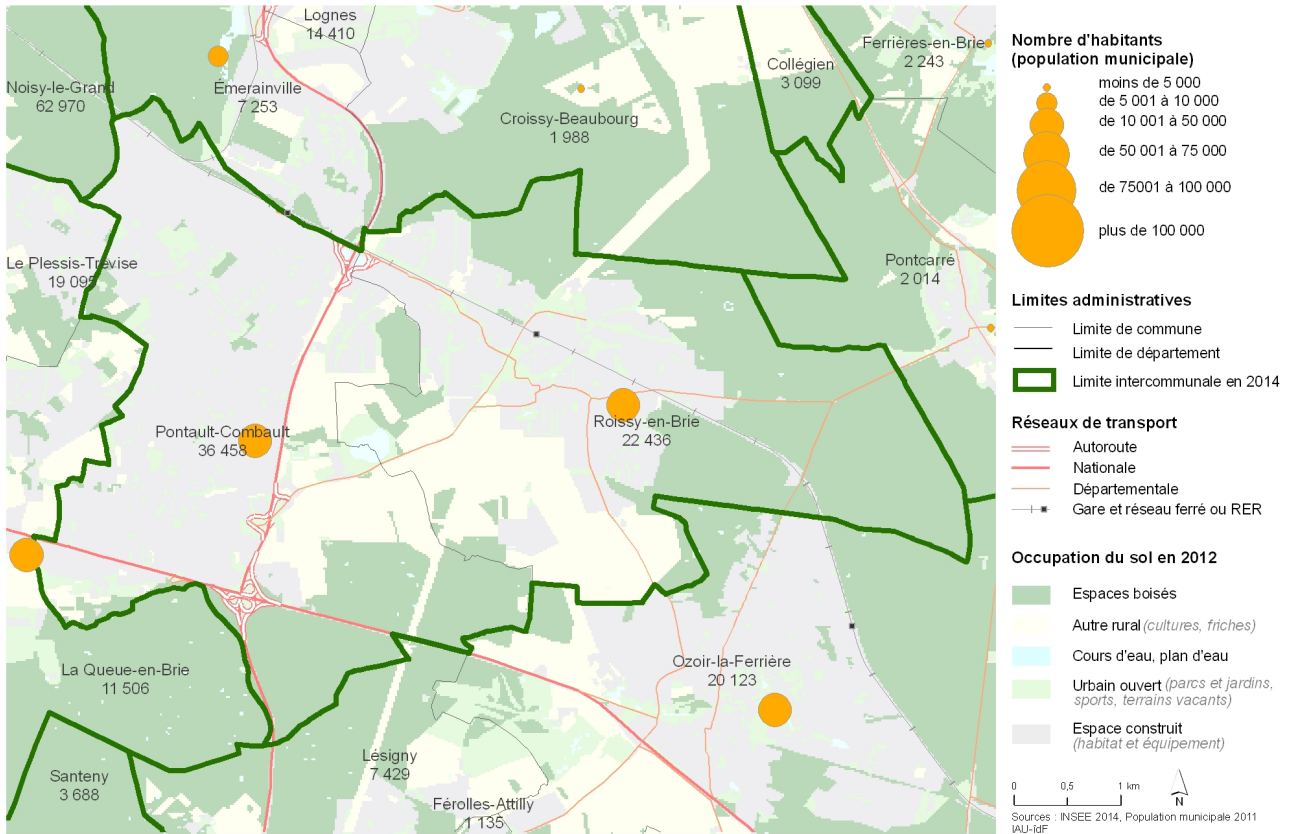
▣ Développement durable

- Candidature auprès du Conseil général de Seine-et-Marne pour l'élaboration d'un contrat départemental de développement durable : C3D (2010).
- Recrutement d'une chargée de mission dédiée au développement durable (2011).
- Réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial et d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (2011).

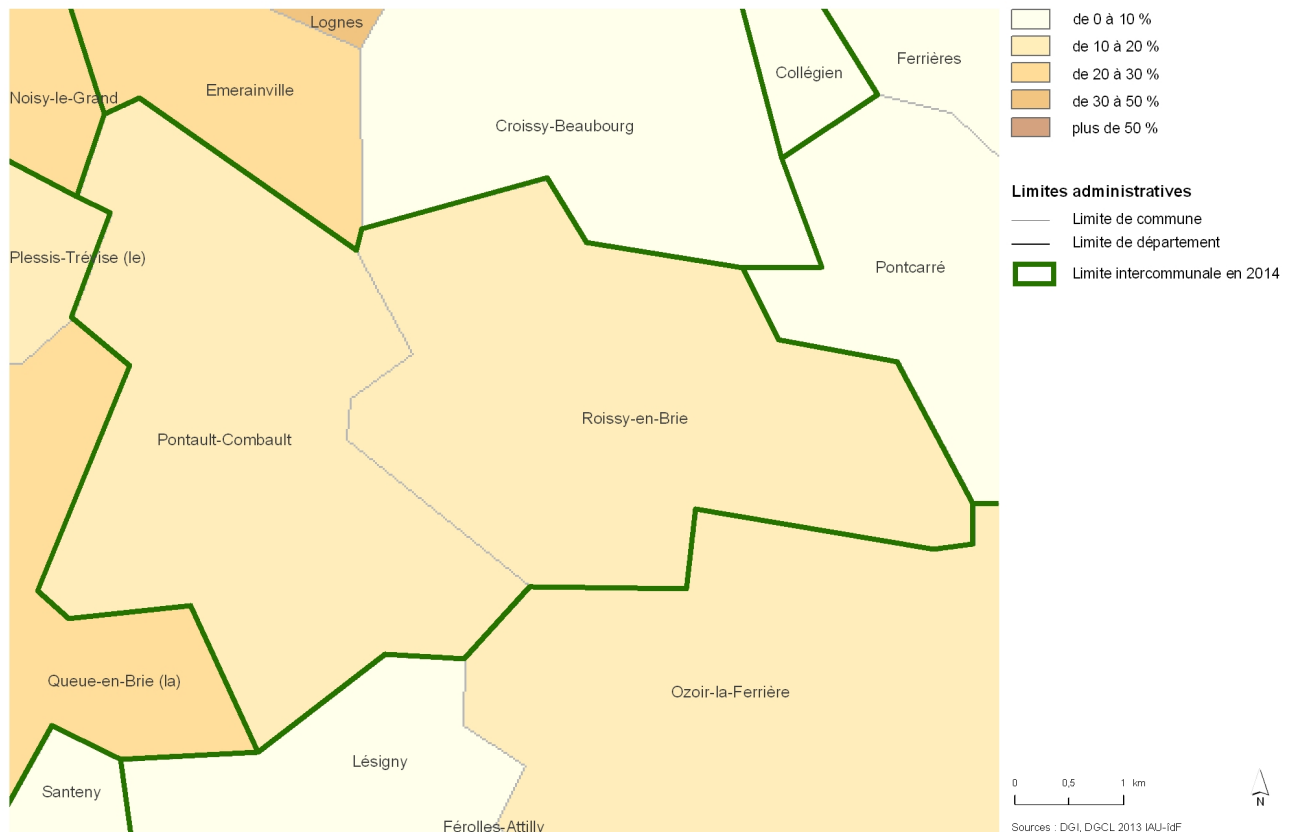
Atlas cartographique

Les cartes ci-dessous présentent le périmètre de la communauté au 01/01/2015.

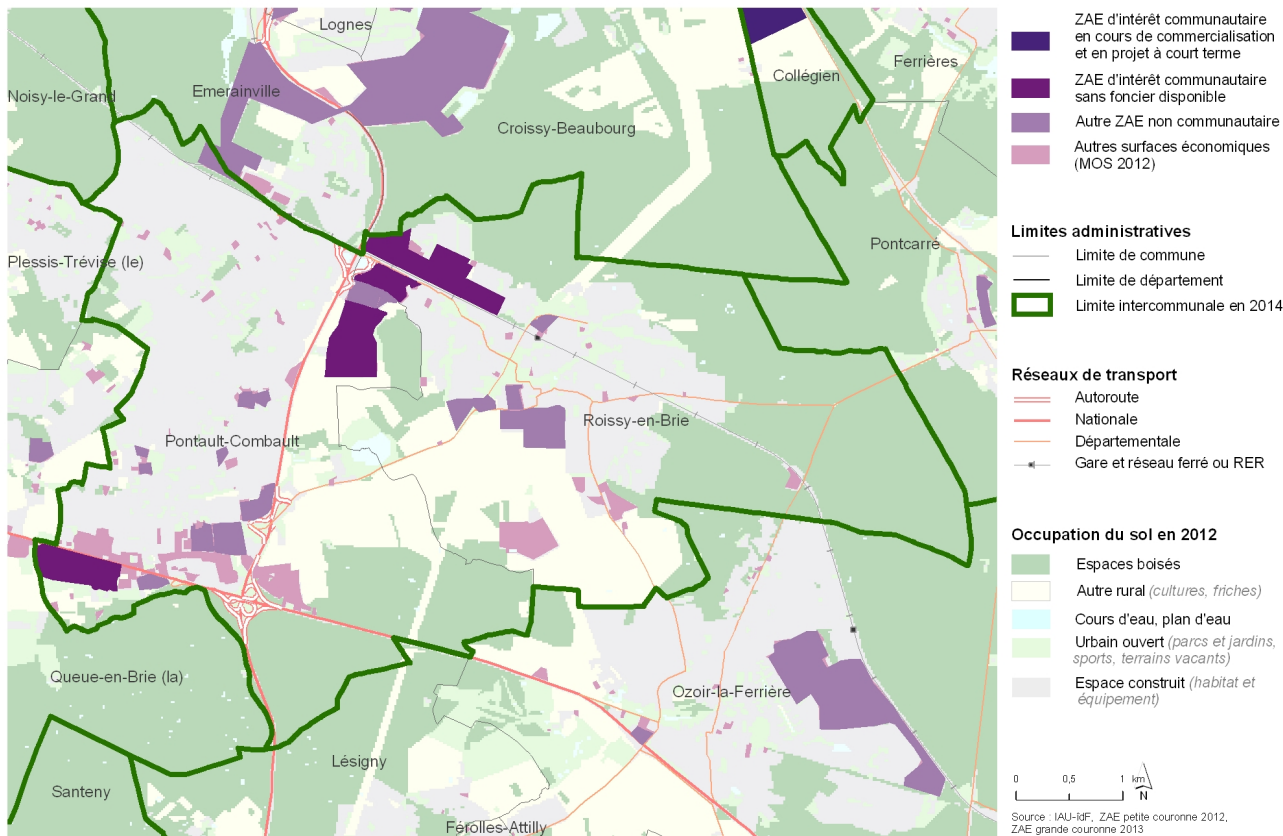
Population en 2011



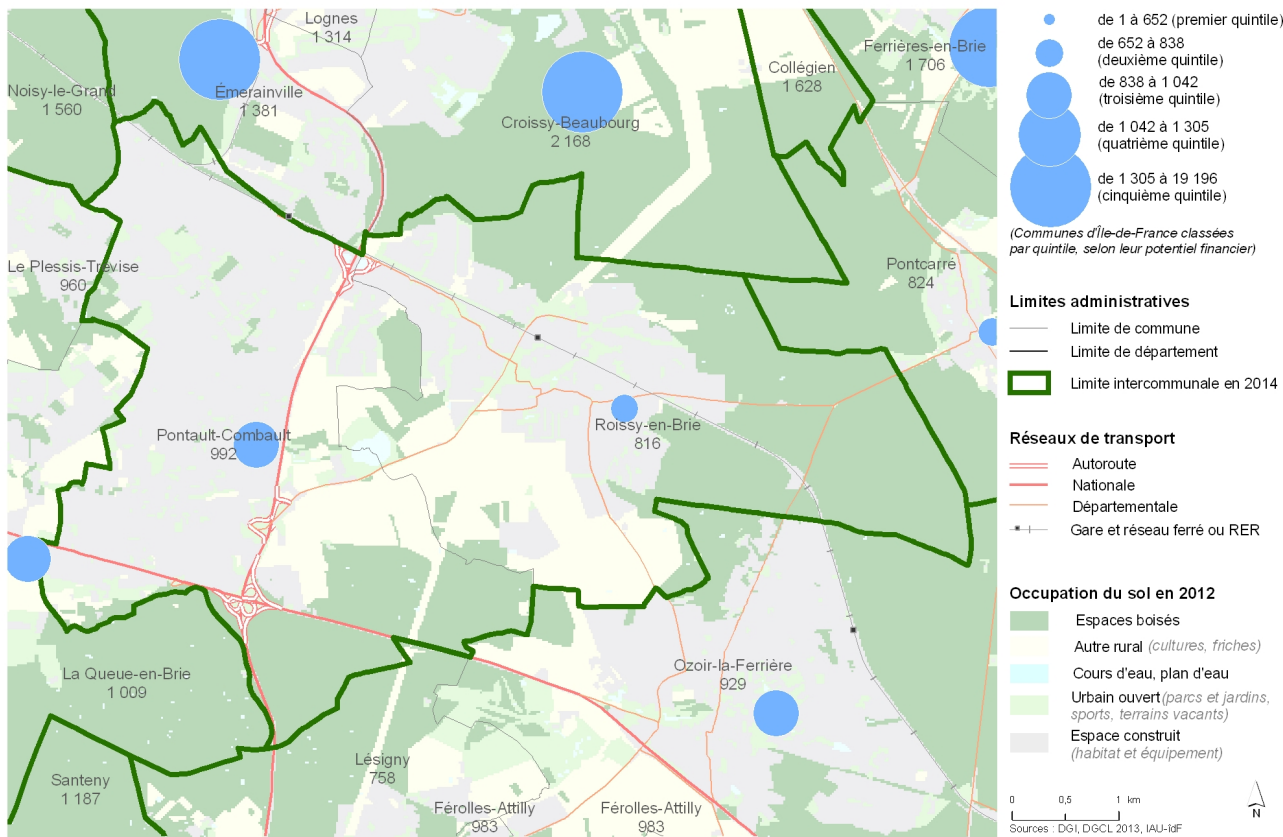
Taux de logements sociaux en 2012



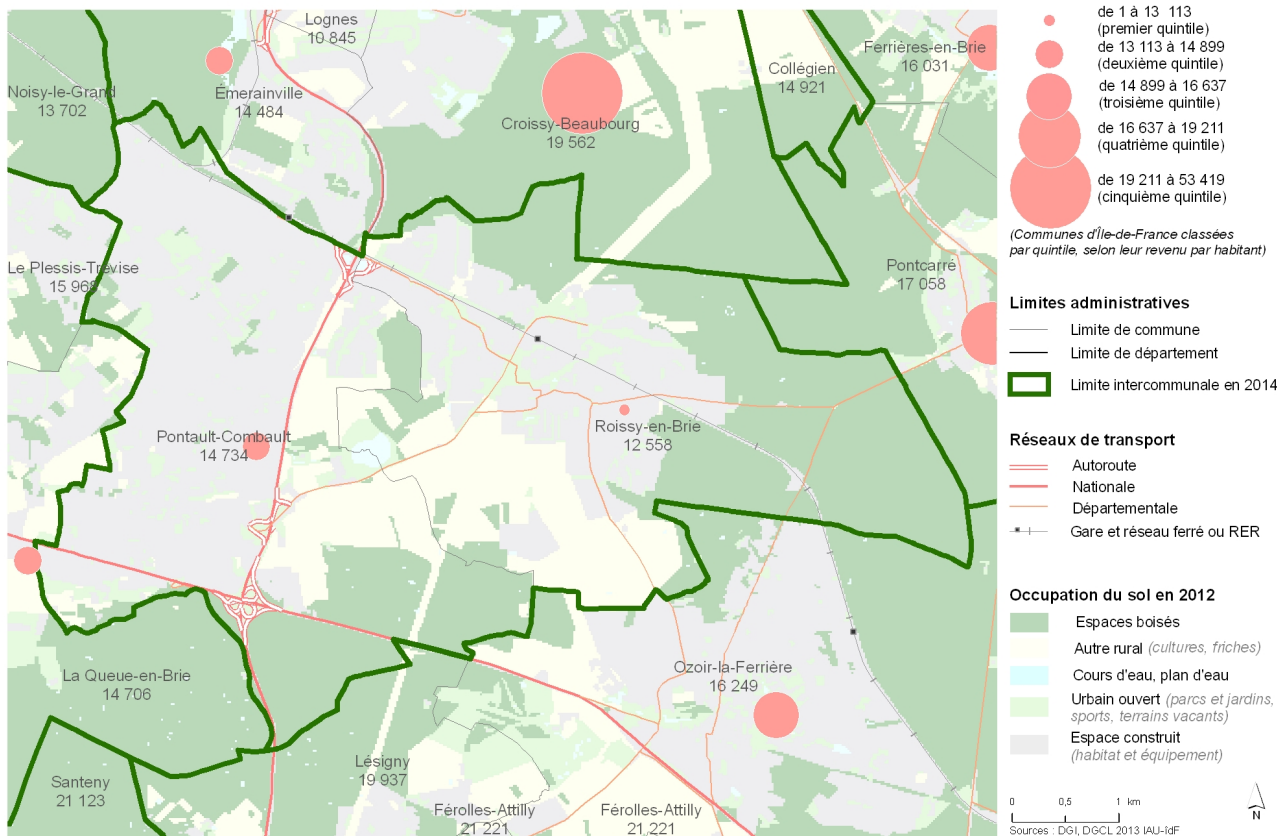
Zones d'activités économiques en 2012/2013



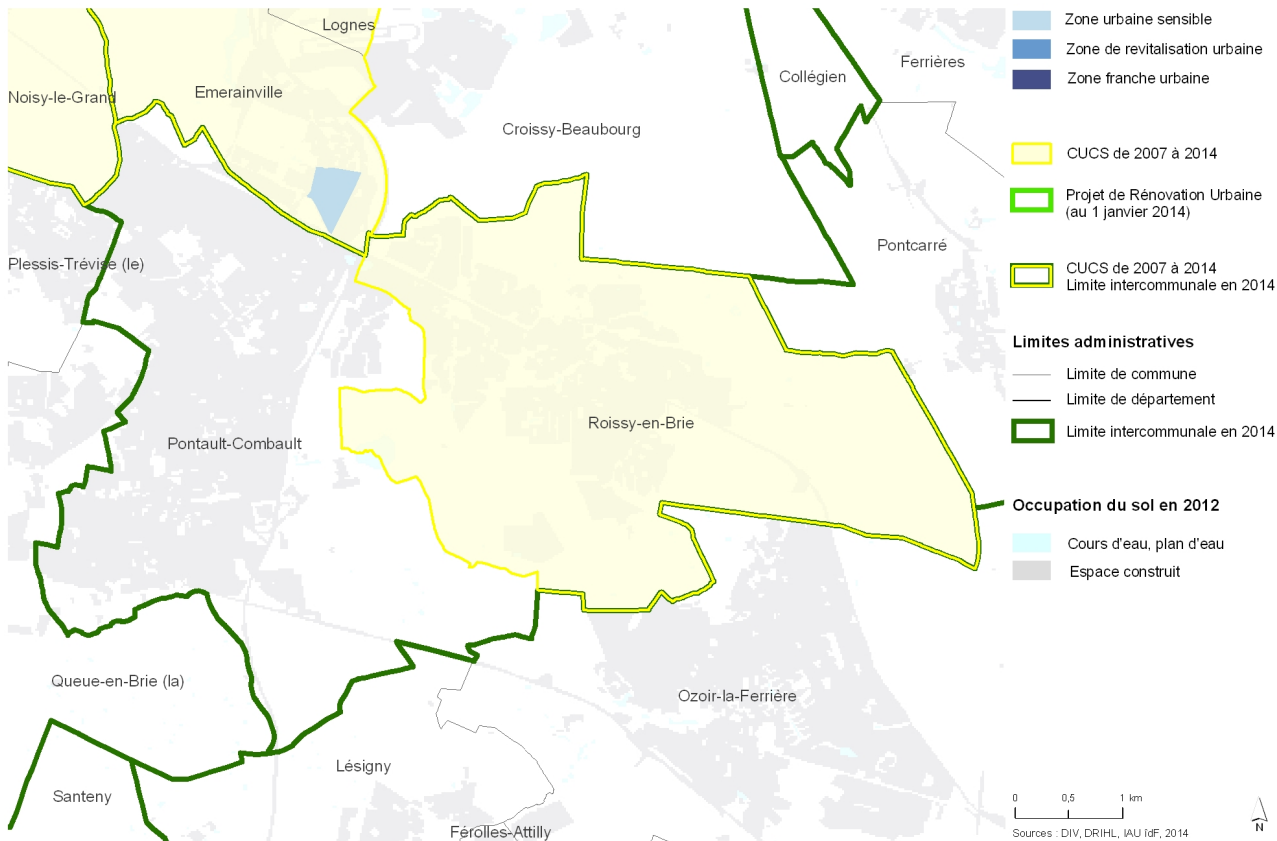
Potentiel financier en 2012 (en Euros par habitant)



Revenu des ménages en 2011 (en Euros par habitant)



Politique de la ville en 2013



Sur les 2 communes de la CABF, seule Roissy-en-Brie est concernée par un dispositif relatif à la politique de la ville.

- CUCS communal de Roissy-en-Brie. La CA n'avait pas été créée au moment de la signature, elle n'est donc pas signataire et n'est pas impliquée.

Intercommunalité récente, la CABF est encore peu impliquée dans des dispositifs locaux ou contractuels relatifs à la Politique de la ville sur son territoire. Cependant, l'intérêt communautaire défini en 2011 laisse supposer une implication à venir dans des domaines diversifiés.